

Rwanda : une commission d'enquête qui pose question

Libération, 14 avril 2019

Quel a été le rôle de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda ? Le 5 avril, Emmanuel Macron a annoncé la mise en place d'une commission de chercheurs afin d'analyser les archives françaises sur notre engagement militaire au Rwanda entre 1990 et 1994. Depuis, alors que se déroulait le XXV^e anniversaire de ce crime contre l'humanité, la polémique n'a cessé de gonfler. Présidée par l'historien Vincent Duclert, cette commission ne comporte pas de spécialistes de ce génocide. Deux des historiens les plus légitimes sur la question, Hélène Dumas, chargée de recherches au CNRS et une des rares à maîtriser le kinyarwanda, et Stéphane Audoin-Rouzeau, directeur d'études à l'EHESS, n'ont

pas été retenus. Cela compromet-il le travail de la commission ? Non, dit Duclert, spécialiste du génocide arménien et plus largement de l'histoire des génocides. Il rappelle les moyens mis en place, avec un pouvoir d'accès total aux archives à ce jour incommunicables. Deux historiennes, Isabelle Bockouche Marie-Anne Matard-Bonucci, estiment au contraire que l'absence de spécialistes du Rwanda risque de compromettre ce travail historique. L'apport des *Genocide studies* s'appuie en fait sur les allers-retours entre théorie et enquêtes empiriques, les avancées théoriques se réalisant grâce aux enquêtes approfondies à caractère historique sur le pays concerné.